

17H42

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation *urgente*

Titre : Harcèlement au sein de la Police de Lausanne : comment s'assurer que les victimes soient entendues ?

Initiatrice : Françoise Piron

La lecture de l'enquête publiée lundi 5 octobre dans Le Temps est particulièrement pénible. Elle rappelle combien encore aujourd'hui le harcèlement sur le lieu de travail persiste. A quel point il peut s'avérer destructeur pour les victimes et avoir des conséquences importantes sur leur avenir professionnel. Il implique aussi souvent des tiers, collègues, supérieurs ou subordonnés, de manière directe ou indirecte. Ces éléments sont encore renforcés dans des structures fortement hiérarchisées et où l'esprit de corps est, à juste titre valorisé. Il faut espérer que le fait que des situations soient rendues ainsi publiques démontre un véritable changement de culture pour tendre à améliorer les processus de prévention et à libérer la parole des victimes potentielles.

Sur ces constats, nous posons les questions suivantes :

- La Municipalité confirme-t-elle l'existence de dénonciations de cas de harcèlement tels que décrits dans l'article et surtout l'existence de procédures visant à faire toute la lumière sur ces situations ? Si oui pour combien de cas la hiérarchie a-t-elle été saisie ?
- Quelles sont les procédures à entreprendre pour les victimes ou les témoins ?
- Des modifications des procédures sont-elles prévues ?
- De quelles sanctions disposent la hiérarchie, respectivement la Municipalité ?
- Quelles sont les actions de sensibilisation pour prévenir ce type d'harcèlement octroyées aux responsables des services de la Ville

Je remercie d'ores et déjà la Municipalité de ses réponses.

Lausanne, le 6 octobre 2020

Pour le groupe PLR :

Françoise Piron

